

LOCATION DES ESPACES DES MUSEES D'ANGERS
Cahier des charges pour les traiteurs

Règles générales techniques, d'hygiène et de sécurité :

Dans tous les cas, le mobilier peut être stocké avant ou après la manifestation **sous les cloîtres des différents sites** (sur autorisation) et repris le lendemain matin avant l'ouverture au public (en général entre 9h00 et 10h00).

➤ **Emplacement des cuisines en extérieur**

Les bâtiments sont sous alarme pour protéger les œuvres, seul le personnel des musées et la Société de surveillance titulaire du marché public sont autorisés à désarmer ou réenclencher les alarmes. Les fumées, quelles qu'elles soient, déclenchent les détecteurs, c'est la raison pour laquelle toute source de chaleur (fours, étuves...) est interdite à l'intérieur des locaux. Les percolateurs de café doivent rester à l'écart de toute œuvre (soit à l'extérieur, soit sous les cloîtres).

Il est, par ailleurs, interdit de sabler ou sabrer le champagne dans les salles.

Le positionnement des cuisines doit se faire à l'extérieur sur tous les sites :

- à la galerie David d'Angers, on privilégiera une installation sous les arcades du cloître Toussaint ou côté issue de secours à l'arrière du musée (en fonction des besoins électriques) ;
- au musée des Beaux-Arts, positionnement des cuisines dans la cour du Logis Barrault (possibilité, sur **autorisation spécifique**, sur un périmètre très réduit devant le PC Sécurité),
- au musée Lurçat, dans le cloître ou en extérieur à gauche du bâtiment.

➤ **Protection des sols** (terres cuites, ardoises, parquet bois) avant installation de l'office et des tables de service (intérieur ou extérieur sous les cloîtres) ;

➤ **Nettoyage des lieux après réception** : c'est-à-dire, remise en état d'origine, suppression des déchets, toute dégradation constatée entraînera une remise en état qui sera facturée au client (voir règlement) ; **le professionnel doit se munir du nécessaire de nettoyage (serpillière, pelle, balayette...)**. Nous vous rappelons que le client et le traiteur sont solidaires contractuellement (si un verre est renversé par un participant, il doit être nettoyé de la même manière que s'il s'agit d'une maladresse du traiteur).

➤ **Mobilier** : les musées ne possèdent pas de mobilier sur les sites, obligation est donc faite au client de faire appel à un loueur spécialisé si le matériel du traiteur est insuffisant ou pour les dîners ;

➤ **Raccordement électrique** : les rallonges électriques ne sont pas fournies. La puissance maximum est de 32 A pour les espaces ci-dessous, sinon en 16 A pour les autres emplacements, voir le matériel spécifique à utiliser (page 2 au verso) :

- Galerie David d'Angers, **1 prise 32A** au niveau de l'armoire électrique (nécessité de prévoir des rallonges de 15 m) avec **l'adaptateur prise Hypra**. Si le traiteur s'installe côté cloître, la puissance de 16A est proposée sur prises sortie classique, si celle-ci est suffisante pour les appareillages.
- Musée Jean Lurçat, **1 prise 32A** à l'extérieur, avec nécessité de prévoir **l'adaptateur Hypra**, (voir verso de ce document) et **prises 16A** ;
- Musée des Beaux-Arts : **1 prise 32A sur la terrasse et plusieurs prises de 16A dans la Cour du Logis Barrault** (plusieurs rallonges de 10 à 20m à prévoir).

➤ **Disposition de la salle** : L'installation du traiteur ne peut se faire qu'à partir de 17h30 sur tous les sites.

Un plan d'implantation, à l'aide de documents fournis par le Musée, devra être adressé avant la manifestation à la direction des musées ;

➤ **Sécurité** : toute demande particulière est soumise au responsable sécurité.

Spécificités site Beaux-Arts :

➤ **Galerie David d'Angers** : stationnement des véhicules pour livraison et repli : dans le cloître Toussaint, accès par le jardin des Beaux-Arts (boulevard du Roi René),

➤ **Musée des Beaux-Arts**

- Stationnement au PC Sécurité dans Cour du musée pour livraison et reprise seulement ;
- Contacter le PC Sécurité au 02 41 05 38 61 pour obtenir l'abaissement des plots
(Accès Place St-Eloi libre jusqu'à 10h30 le matin seulement).

Spécificités site Lurçat (hôpital St-Jean, cloître, jardin) :

- Stationnement possible dans le jardin, le long du bâtiment, pour livraison et reprise du matériel ;
- **L'entrée PMR**, si utilisée pour faciliter l'installation, doit impérativement être libérée à l'arrivée des participants (voie pompiers) ;
- **Ne pas vider les huiles** usagées dans le jardin ni dans l'évacuation qui est prévue pour les eaux pluviales (cloître) ;
- **Ne rien poser sur la stèle** à côté de la chapelle ;
- **L'accès à la chapelle est totalement fermé**, en travaux jusqu'à nouvel ordre.
- Un coffret électrique **32A Hypra est à disposition** pour les branchements électriques (ci-dessous, les visuels du matériel fourni).
- Les traiteurs sont priés de venir avec des rallonges classiques (pour branchement coffret) pour une puissance de 16A ou une rallonge adaptée prise Hypra pour se connecter à la prise de force.

*Par avance, merci.
La direction du Service des Musées d'Angers*



Visuel de la prise hypra 32 A avec rallonge à apporter par le prestataire

**Matériel mis à disposition au
Musée Jean- Lurçat coffret mobile**



**Coffret électrique mural mis
à disposition à la Galerie David d'Angers
(Adaptateur hypra 32A + 10m de rallonge à prévoir)**

Nom de l'entreprise prestation traiteur :

Date de la soirée :

Nom du musée occupé :

Date et signature :

*Signature avec mention manuscrite
« Lu et approuvé »*